

## **POUR INFORMATION**

## Arrêt de la production de plasma surnageant de cryoprécipité Lettre aux clients 2025-02

Le 27 janvier 2025

Bonjour,

À compter du 31 mars 2025, la Société canadienne du sang ne produira plus de plasma surnageant de cryoprécipité (code produit : E6088V00). Cette décision fait suite à une revue de la littérature médicale, à la consultation de plusieurs parties intéressées et à la baisse de la demande de ce produit. En outre, en 2023, le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins a émis des recommandations prônant l'efficacité et l'innocuité du plasma traité au solvant-détergent (S/D) lorsqu'il est utilisé dans le cadre des traitements de plasmaphérèse chez les personnes ayant un purpura thrombopénique thrombotique.

Principaux changements à prévoir :

- 31 mars 2025 : arrêt de la production de plasma surnageant de cryoprécipité destiné à la transfusion.
- Vous pourrez commander du plasma surnageant de cryoprécipité jusqu'à épuisement des stocks, ce qui devrait arriver courant novembre 2025.
- Nous vous enverrons une lettre pour vous informer de l'épuisement des stocks et mettrons à jour la circulaire d'information relative aux composants plasmatiques.

À noter que nous continuerons à produire du cryoprécipité.

Veuillez transmettre cette lettre aux professionnels de la santé de votre hôpital à qui elle pourrait être utile.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au <u>www.sang.ca</u>, dans la section Hôpitaux. Si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à votre agente ou agent de liaison.

Cordialement,

Tanya Petraszko Directrice médicale en chef Affaires médicales, services d'analyses et cellules souches